

**LES MAIRES
D'ILE-DE-FRANCE
ET INTERNET**

Juin 2001

SOMMAIRE

FICHE TECHNIQUE

1. L'EQUIPEMENT ET L'UTILISATION D'INTERNET A LA MAIRIE

2. L'UTILISATION D'INTERNET PAR LES MAIRES

3. LES COLLECTIVITES LOCALES ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

4. LES SITES INTERNET DES MAIRIES

FICHE



TECHNIQUE

LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

- Sondage effectué pour : **ARTESI**

- Date de réalisation : **Du 31 mai au 7 juin 2001**

- Enquête réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 300 maires ou premier adjoints au maires de communes d'Ile-de-France.

- Méthode des quotas (taille de la commune).

La SOFRES rappelle qu'aucune publication totale ou partielle des résultats ne peut se faire sans son accord préalable.

Au cas où cette clause ne serait pas respectée, la SOFRES ferait savoir qu'elle ne se considère pas comme engagée par cette publication. Au cas où les résultats seraient diffusés de façon partielle, la SOFRES se réserve le droit de les porter à la connaissance du public dans leur intégralité.

1 – L'EQUIPEMENT ET L'UTILISATION

D'INTERNET A LA MAIRIE

Question : Votre Mairie est-elle connectée à Internet, c'est à dire qu'il y a au moins un poste informatique qui dispose d'un accès à Internet ?

- Oui	63
- Non	37
	100 %

Question : Dans votre municipalité, les services municipaux sont-ils reliés par un réseau de type Intranet ?

A ceux dont la mairie est connectée à Internet (63 % de l'ensemble)	
- Oui	24
- Non	72
- Sans réponse	4
	100 %

Question : Dans votre mairie, qui est chargé de gérer les e-mails qui proviennent des administrés ?

A ceux dont la mairie est connectée à Internet (63 % de l'ensemble)	
– Vous même (maire ou 1 ^{er} adjoint)	13
– Un autre conseiller municipal.....	14
– Un(e) secrétaire.....	51
– Un emploi jeune	2
– Autres réponses	30
dont : - Le responsable de la communication.....	8
- Un fonctionnaire (SAI)*.....	3
- Le directeur de cabinet.....	3
- Le directeur informatique	2
- Une autre personne.....	13
- Sans opinion	10
	% (1)

* SAI : Sans autre indication

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

2 – L'UTILISATION D'INTERNET

PAR LES MAIRES

Question : Vous personnellement, utilisez-vous Internet à la Mairie ?

A ceux dont la mairie est connectée à Internet (63 % de l'ensemble)	
- Oui	39
- Non	61
	100 %

Question : A quelles occasions ?

A ceux qui utilisent personnellement Internet à la mairie (25 % de l'ensemble)	
– Les services internes via un réseau local.....	82
– La recherche documentaire	74
– Les e-mails, la messagerie électronique	66
– Répondre aux questions des administrés envoyés par Internet	31
– Autres réponses	7
– Sans opinion	0
	100 %

3 – *LES COLLECTIVITES LOCALES*

ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Question : Selon vous, quels types de services devraient proposer les sites Internet des municipalités aux citoyens ?

(liste lue par l'enquêteur)

– De l'information sur la vie de la commune	82
– La possibilité de poser des questions aux élus	74
– Les discussions en direct (chat) avec les élus	47
– L'inscription à l'école, à la crèche	36
– L'inscription dans les clubs sportifs municipaux	28
– Les demandes d'aides sociales	27
– Le paiement de la cantine, des centres aérés.....	27
– Sans opinion	3
	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question : D'une manière générale, quels sont selon vous les principaux apports des nouvelles technologies (comme Internet, Intranet ou la messagerie électronique) dans les collectivités locales ?

(liste lue par l'enquêteur)

– Ils permettent aux administrés d'être mieux informés sur l'action de la municipalité	71
– Ils favorisent le lien entre l'équipe municipale et les administrés.....	67
– Ils permettent aux agents municipaux de travailler plus rapidement.....	46
– Ils offrent aux administrés des nouveaux services .	44
– Ils permettent de faire des gains de productivité .	29
– Sans opinion	5
	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question : Selon vous, qui doit participer (subventions, consulting, assistance) à la mise en place d'Internet et à la généralisation de l'accès d'Internet à tous vos administrés ?

(Réponses spontanées)

– L'État	22
– Le conseil général.....	21
– La région / le conseil régional	19
– La commune	17
– Le département (SAI)*	12
– Les municipalités	11
– Les administrés.....	9
– Les élus / l'équipe du Maire	9
– La mairie	6
– Les collectivités locales.....	6
– Le personnel administratif.....	5
– Le service de communication	5
– Les associations	4
– Le Maire.....	4
– La population / tout le monde	4
– Les opérateurs internet	4
– Les entreprises / une entreprise spécialisée	4
– France Télécom	4
– La préfecture	2
– Les entreprises publiques	1
– Autres réponses	7
– Sans réponse.....	7
	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

* SAI : Sans autre indication

Question : Et dans la liste suivante, qui doit participer en priorité à la mise en place d'Internet ?

– L'État	40
– Le conseil régional d'Île-de-France	38
– Les conseils généraux	51
– Les entreprises publiques (la Poste, France Telecom)	34
– Les entreprises privées implantées dans votre région	14
– Sans opinion	4
	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner deux réponses.

4 – LES SITES INTERNET



DES MAIRIES

Question : Votre municipalité a-t-elle un site Internet ?

– Oui, depuis plusieurs années.....	20	} 32
– Oui, depuis moins d'un an	12	
– Non, mais le site est en cours de réalisation...	28	
– Non.....	40	
		100 %

Question : Envisagez-vous de créer le site Internet de votre ville, et si oui, quand ?

A ceux dont la Municipalité n'a pas de site Internet (40 % de l'échantillon)	
– D'ici 6 mois à 1 an	33
– Dans plus d'un an.....	41
– Pas d'ici la fin de mon mandat.....	19
– Sans opinion	7
	100 %

Question : Quels sont ou quels ont été, selon vous, les principaux obstacles à la création d'un site Internet pour votre ville ?

	Ensemble des maires	Dont :	
		Ceux dont le site Internet est en cours de réalisation (28% de l'ensemble)	Ceux dont la municipalité n'a pas de site Internet (40% de l'ensemble)
- Le manque de temps	35	52	31
- Le manque de savoir faire, la méconnaissance d'Internet	32	39	27
- La commune est trop petite pour avoir un site Internet	31	24	50
- Le manque d'argent	28	28	31
- Aucun	11	6	6
- Sans opinion	4	1	0
	% (1)	% (1)	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner deux réponses.